

Communiqué

Réformes : Entrée dans le Sup., Baccalauréat, Voie prof., Apprentissage ... Quelle place pour l'Enseignement Agricole ?

A la suite des problèmes d'orientation des bachelier.ères vers l'université au mois de juin, et notamment le scandale des tirages au sort, le gouvernement avait décidé de mettre en œuvre plusieurs groupes de travail chargés de trouver "des solutions concrètes" pour améliorer l'entrée dans le premier cycle universitaire.

De cette concertation conduite par le Ministère de l'Enseignement supérieur, le gouvernement en a tiré différentes propositions présentées par le Premier ministre le 30 octobre dans un « plan étudiant ».

L'enseignement agricole était totalement absent de la concertation sur l'entrée dans l'enseignement supérieur. Une absence qui pèse déjà sur les élèves et les personnels. Plus grave encore l'EA ne sera pas acteur des autres réformes qui s'engagent et qui pourtant nous concernent très directement : Baccalauréat, Voie professionnelle et apprentissage.

Le Snetap-FSU était consulté le 8 novembre dernier sur le premier texte réglementaire issu du « plan étudiant ». L'occasion pour lui de dénoncer d'abord un nouveau système sélectif qui ne dit pas son nom. En effet si le Snetap-FSU est d'accord sur la nécessité de revoir les dysfonctionnements d'un système actuel loin d'être satisfaisant pour les élèves et étudiant.es, il rappelle avant tout l'obligation de maintenir le droit pour tous les bachelier.ères d'accéder à l'enseignement supérieur dans une formation de leur choix. Ce qui est proposé dans le plan étudiant ne garantit plus ce droit et n'apporte pas en réalité l'égalité de traitement affichée.

Ce texte n'est pas à la hauteur des enjeux, car pour assurer l'égalité, il faut d'abord que l'enseignement supérieur s'adapte au flux des étudiant.es annoncé et pour cela il n'y a pas d'autres solutions que d'augmenter le nombre de places et d'améliorer le taux d'encadrement pour permettre la réussite de l'ensemble des étudiant.es

Sans ces moyens le système de sélection continuera sous une autre forme.

Mais le Snetap-FSU a aussi, et surtout, interrogé la DGER sur la mise en œuvre de ce « plan étudiant » dans l'enseignement agricole.

Alors qu'à l'Éducation nationale plusieurs mesures du plan sont déjà en train de se mettre en place, le Ministère de l'Agriculture n'a aucune information à nous donner ... pire elle n'a pas eu à cette heure d'échange avec les services de la DGESCO et se trouve dans le flou le plus complet.

La demande d'information des établissements et des familles est pourtant très forte avec **beaucoup de questions concrètes** :

* comment et avec quels moyens sera mise en œuvre l'obligation de deux professeur.es principaux dans chaque classe de terminale ?

* comment s'organiseront les deux semaines d'orientation pour les élèves de terminales ?

* comment seront recueillis les avis des conseils de classe ?

* quelle information sera faite aux familles ? à quel moment ?

* ...

... malheureusement nous sommes sans réponse !

Le Snetap-FSU attend donc des réponses urgentes et concrètes du Ministère de l'Agriculture sur la mise en œuvre du "plan étudiant" dans l'Enseignement agricole.

Le Snetap-FSU interpellera Stéphane TRAVERT dans les prochains jours afin de l'interroger sur la place qu'il compte donner à l'Enseignement agricole dans le service d'Éducation alors qu'un ensemble de réformes (Baccalauréat, Voie professionnelle, Apprentissage) s'engagent à l'Éducation nationale et que de toute évidence nous n'y seront invités que sur un strapontin.